

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 24 octobre 2019 à 16h15 à la salle de délibérations du Conseil, sous la présidence de la mairesse, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Vicky Cloutier – district #3
 Patrick Beauchamp – district #4
 Barbara Legault – district #5

Absences non motivées :

Robert Kennedy – district #2
 Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue/adoption de la soumission
- 3.- Période de questions
- 4.- Levée de la séance

19-10-175 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
 Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-10-176 TRAVAUX DE CONFORTEMENT ET DE REHAUSSEMENT DES DIGUES ENTRE LA 13^E ET LA 18^E AVENUE ET DE LA 25^E AVENUE/ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, pour les travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Sanexen Services Environnementaux inc.	1 944 577,24 \$
Loiselle inc.	2 144 057,60 \$
Allen Entrepreneur Général Inc.	2 170 728,00 \$
Entreprises G.N.P. inc.	2 230 515,00 \$
Germain construction inc.	2 397 954,24 \$
Duroking Constructions / 9200-2088 Québec Inc.	2 821 232,64 \$
Chalrex inc.	3 793 172,75 \$
9267-7368 Québec Inc.	4 151 399,74 \$
Inter Chantiers inc.	4 265 282,29 \$
Construction Jessiko Inc.	4 321 509,85 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Sanexen Services Environnementaux inc., s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE la soumission de la firme Sanexen Services Environnementaux inc., au montant de 1 944 577,24 \$ incluant les taxes, pour les travaux de confortement et de rehaussement des digues entre la 13^e et la 18^e Avenue et de la 25^e Avenue, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

19-10-177 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 16h20, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale